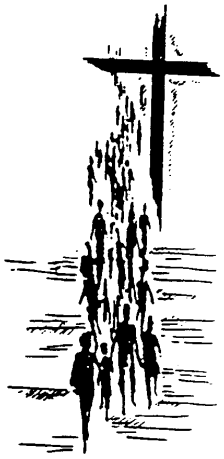

CHEMINER ENSEMBLE: UN PEUPLE CRÉÉ POUR LE BIEN COMMUN

Une Déclaration commune du dialogue anglican/catholique romain du Canada

Préface :

Les membres du Dialogue anglican-catholique romain du Canada ont approfondi la question de leur héritage moral commun en réponse à la déclaration de la Commission internationale anglicane-catholique romaine intitulée *La Vie en Christ : morale, communion et Église*[1]. Nous souhaitons appuyer cette déclaration, en particulier le passage suivant : «C'est la même vision de base de la nature et de la destinée de l'humanité qu'anglicans et catholiques tirent de l'Écriture et de la Tradition, et ce sont les mêmes valeurs fondamentales qu'ils partagent» (*La Vie en Christ*, Introduction). Cet énoncé a des incidences sur la façon dont nous exerçons notre rôle dans la société canadienne. Nous réaffirmons donc qu'il se trouve dans notre héritage commun des principes qui modèlent notre participation à la communauté humaine. Ces principes sont de plus en plus durement mis à l'épreuve dans le climat de transformation sociale et économique actuel. En qualité de représentants de nos Églises respectives, nous les posons comme le fondement de notre témoignage commun de l'Évangile et comme l'expression de notre foi partagée en la Trinité.

Introduction - Un héritage commun :

De nos jours, les Canadiens s'interrogent sur beaucoup de sujets critiques. Pour un grand nombre, les progrès rapides de la mondialisation se traduisent par le désarroi social et l'incertitude financière. Comme les hommes et les femmes de tout le pays, nous nous demandons : «Quel genre de société le nouveau millénaire nous réserve-t-il?» et «Où se prennent les décisions qui touchent notre vie?» Un nombre toujours grandissant de gens, en effet, sont mis devant la perspective du chômage. Les travailleurs sont soumis à des exigences sans cesse croissantes. Les pauvres et les personnes vulnérables sont en situation de plus en plus précaire. Les familles subissent des pressions toujours plus fortes. Les jeunes désespèrent de leur avenir.

Nous nous réjouissons de constater que de nouveaux réseaux de collaboration et d'entraide se mettent en place pour contrer toutes ces difficultés. Pour nous, membres du Dialogue anglican-catholique romain du Canada, le contexte actuel appelle nos deux Églises à témoigner ensemble de l'unité et de la communion que Dieu souhaite pour la communauté humaine. La fragilité de notre situation, à ce stade de l'histoire, rend notre témoignage commun plus urgent que jamais.

Grâce au dialogue et à la réflexion, nous avons redécouvert dans notre héritage commun un même éclairage sur notre participation à la communauté des humains et à la construction de notre société. Cet héritage est ancré dans notre foi partagée en la Trinité. Par le baptême nous participons à la vie de la divine Trinité, qui est une vie de communion, de rapport avec Dieu, avec autrui et avec toute la création. Ensemble nous affirmons les traits qui distinguent cette vie

[1][1] Commission internationale anglicane-catholique romaine. *La vie en Christ : morale, communion et Église*. Conseil Pontifical Pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, Service d'information, N. 85 (1994/I), p. 55 à 72.

de communion et de participation dans le monde :

1. Nous sommes créés pour la communion :

Les traditions anglicane et catholique romaine proclament hautement la dignité de la personne humaine. Les Écritures saintes nous enseignent que chaque être humain est créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance. Du fait d'avoir été créés, nous vivons dans un rapport d'interdépendance profonde avec toute la création. La même dignité a été conférée à tous les êtres humains, quelles que soient les différences qui les distinguent : race, sexe, croyances ou rang social. C'est de la dignité de chacun, en sa qualité de créature de Dieu, que procèdent les droits humains fondamentaux à l'égard des nécessités premières comme la nourriture, le vêtement, le logement, l'éducation, le travail, la liberté de culte et la liberté de participer à l'élaboration de la société. Nous sommes créés pour être en communion avec Dieu, avec les autres et avec la création. C'est dans cette communion que la personne croît et s'accomplit pleinement. Tous les êtres humains sont investis de la dignité que confère l'appel à la communion.

2. Être libre pour être disponible :

Notre tradition commune concilie la dignité et les droits de l'individu avec le bien de l'ensemble de la communauté. Une conception authentique de la liberté humaine penche vers un juste équilibre entre les droits de la personne et ses devoirs et obligations parce que la liberté que nous avons trouvée dans le Christ a justement pour *but* la communion avec Dieu dans toute sa création. Nous affirmons que les personnes humaines «ne peuvent pas exercer une liberté qui soit indépendante, indisciplinée et égoïste. (...) La liberté qui leur est propre est faite de disponibilité et d'interdépendance. Les personnes sont créées pour vivre en communion, et la communion implique une responsabilité dans le rapport avec la société et la nature ainsi qu'avec Dieu.» (*La Vie en Christ*, 7) La liberté authentique s'accomplit dans la responsabilité.

3. Le bien commun :

Les traditions anglicane et catholique romaine enseignent toutes les deux que, pour vivre l'Évangile, il faut que nos rapports avec autrui soient empreints de justice et d'amour. Le bien commun auquel nous participons exige de chacun qu'il y contribue en retour, dans la mesure de ses moyens et des besoins d'autrui. Nous sommes appelés en cela à manifester l'amour désintéressé dont le Christ nous a donné l'exemple et, de la sorte, à renoncer à ce qui nous appartient de droit pour répondre aux besoins plus pressants d'autres membres de la communauté. À d'autres moments, nous devrons défendre nos droits humains pour protéger le bien commun. Dans chaque cas nous devons nous demander ce que, à la lumière de l'enseignement du Christ, la solidarité et la communion aux autres réclament de nous. Là où les questions morales et éthiques sont présentées sous le seul angle de la concurrence entre les groupes, le bien commun est mal servi. «Ceux qui sont en communion partagent les joies et les peines des uns des autres (...) et s'unissent pour répondre aux besoins de chacun et de la communauté dans son ensemble.» (*L'Église comme communion*, 15) Comme peuple de communion, nous insistons sur la nécessité de chercher le bien de tous.

4. Le partage des ressources :

Nous croyons que les bienfaits divins sont destinés à tous; c'est pourquoi nous considérons le dénuement des pauvres, au milieu de l'aisance générale de la société, comme le signe d'une communauté diminuée. Jésus a livré sa personne pour prendre place parmi les pauvres et les opprimés, les exclus et les sans-voix. Les chrétiens sont appelés à faire de même. Nous savons que certains disciples «assistaient [les pauvres] de leurs biens» (*Lc 8*,3b) et que d'autres mettaient «tout en commun», partageant leurs biens «selon les besoins de chacun» (*Ac* 2, 44-45). L'exemple de leur renonciation nous incite aujourd'hui à «une critique de toute forme de

société basée sur la course effrénée aux richesses et au pouvoir» (*La Vie en Christ*, 21) et à promouvoir un juste équilibre entre ce que nous réclamons pour nous-mêmes et les besoins des autres. Les sans-voix dans la société canadienne comptent un nombre grandissant d'exclus et de sans-abri dans nos villes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté, d'autochtones, ainsi que de femmes et d'hommes à la recherche d'un emploi convenable. Comme chrétiens, nous prenons fait et cause pour eux. Ce faisant, nous partageons la compassion divine pour les pauvres mais, de plus, nous recouvrons notre intégrité. Ensemble, nous sommes prêts à œuvrer pour un partage plus juste de nos ressources, qui mettra chacun à l'abri du besoin et rendra à notre communauté sa pleine intégrité.

5. La mesure du bien-être de la communauté :

De nos jours, gouvernements et entreprises s'emploient à réduire leurs déficits et à rembourser leurs dettes. C'est là le signe d'une politique fiscale responsable. Toutefois, il faut se demander si le coût humain et social que comporte l'actuelle restructuration économique n'est pas excessif. Trop de gens en sont tenus à l'écart. Comme peuple de communion, nous disons qu'une stratégie économique saine se mesure au bien-être de la communauté humaine dans son ensemble. Le profit est certes la marque d'une économie en bon état, mais, pour les chrétiens, le meilleur indice de santé économique est la mesure où chaque individu peut contribuer au bien commun et à l'avancement de la société. Souvent les personnes au chômage perdent le moyen de participer, même de la manière la plus élémentaire, au renouvellement de leur société. Une économie où l'extrême prospérité d'un petit nombre s'acquiert aux dépens de tous les autres, et où l'on se passe volontiers de la contribution de certains membres de la société, témoigne d'un manque de considération pour le bien commun. Une vie économique saine implique la justice pour tous et la participation de tous.

6. Autorité et bon gouvernement :

Anglicans et catholiques romains partagent la même perspective quant à la nécessité de l'autorité dans l'édification d'une communauté. À titre de citoyens, membres responsables de la société, nous appuyons dans leur importante tâche ceux qui sont investis de l'autorité. Il ne faut pas que la communauté humaine soit menacée par le penchant naturel des individus à faire comme ils l'entendent sans se préoccuper des conséquences pour les autres de leurs choix. Nous avons besoin d'autorités publiques prêtes à affirmer l'importance de concilier les intérêts privés avec la responsabilité sociale, et à canaliser les énergies de tous vers le bien commun. Comme chrétiens, nous devons exiger de nos gouvernements qu'ils rendent compte de leurs efforts pour favoriser le bien commun, c'est-à-dire pour créer un climat où chaque individu puisse réaliser le bien qu'il porte en lui. Les autorités ont le devoir, en particulier, de prêter l'oreille aux pauvres et aux faibles et de leur venir en aide. Nous, hommes et femmes appelés à la communion, devons réagir quand nos gouvernants prennent des mesures sans se soucier de leurs effets sur un groupe social ou un autre. L'autorité authentique et le bon gouvernement doivent servir le bien commun.

7. Civilité et générosité :

Quand les contours de l'avenir sont flous, il est normal qu'émergent dans le discours public toutes sortes de visions de la société. En démocratie, ces perspectives diverses peuvent et doivent faire l'objet d'un débat franc, seul moyen de forger un consensus social. Nos échanges doivent toutefois être imprégnés de civilité et de générosité. Notre société ne peut pas survivre à une polarisation du débat public où les groupes se dressent les uns contre les autres, où les gens sont dépréciés parce qu'ils divergent d'opinion avec la majorité ou bien portent le blâme pour les maux qui affligent l'ensemble de la société. C'est en reconnaissant à tous le droit de participer à la discussion qu'on instaure un esprit de civilité et de générosité. Semblable climat nous incite à agir dans le respect et l'estime réciproques; il nous rend patients et ouverts dans nos rapports avec les autres, qui font partie avec nous d'une

seule et même famille. La véritable générosité naît de la conscience que nous sommes tous solidaires et que nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres.

8. L'action commune :

Devant l'extraordinaire ampleur de la transformation économique et sociale que subit la communauté mondiale, nous sommes tentés de demeurer passifs et de nous laisser aller peu à peu à un profond sentiment d'impuissance. Or, il faut nous rappeler que nous ne sommes pas des spectateurs passifs du changement social qui marque nos quartiers, nos communautés, notre société; le fait d'avoir été créés pour la communion fait de nous des participants actifs. Anglicans et catholiques romains, au sein de leurs deux grandes communautés, trouvent un sens à leur vie en communiant à Dieu, aux autres et à la création. Un nombre toujours plus grand de nos concitoyens n'ont plus de véritable moyen de participer aux processus décisionnels qui touchent leur existence. Dans ce climat d'aliénation et d'incertitude, notre héritage commun nous commande de nous joindre à tous les gens de bonne volonté pour créer des communautés de réconciliation et d'espoir, et de travailler ensemble à construire une société où la contribution de chacun est estimée et encouragée. Ces communautés seront des foyers d'espoir en une nouvelle société. Nous sommes appelés à nous engager concrètement dans une action commune.

9. L'enseignement du Christ :

Nos Églises existent dans un contexte spécifique, celui de la société et de la culture canadiennes. C'est lui qui forge notre identité. Nous affirmons et célébrons la tradition de générosité et de bonne volonté qui caractérise la société canadienne. Mais cette affirmation procède également de notre perspective particulière de chrétiens, laquelle nous commande de discerner et d'exercer notre rôle social en nous inspirant du Christ. L'enseignement du Christ nous invite à remettre en question certains aspects de notre culture et à travailler à bâtir une société soucieuse du bien de tous. L'Évangile nous exhorte en particulier à travailler à la transformation des structures et des systèmes injustes qui font obstacle à la pleine réalisation de la dignité des personnes humaines et à leur entière participation sociale. C'est l'Évangile qui doit inspirer nos décisions de tous les jours touchant notre vie de famille, notre travail, notre quartier, notre communauté.

10. Le règne de l'amour réconciliateur de Dieu :

Nous affirmons que l'Église est une communion d'hommes et de femmes rassemblés dans le Christ. Jésus Christ a réconcilié avec Dieu toutes ses créatures. Ce faisant, il nous a réconciliés les uns avec les autres. Le fait que nous cheminions ensemble vers la pleine communion ecclésiale atteste l'amour réconciliateur dont le Christ nous a fait don. L'Église est appelée à témoigner de la communion que Dieu souhaite pour toute l'humanité. Nourrie de l'Esprit Saint, elle est appelée à proclamer le règne de l'amour réconciliateur de Dieu et «à être le signe et les prémices de sa venue» (*La Vie en Christ*, 19). À ce don de la grâce réconciliatrice du Christ, nous répondons en convertissant chaque jour davantage notre vie à l'Évangile. Les chrétiens, qui grandissent ensemble dans la communion, sont appelés à ce titre à proclamer le règne de l'amour réconciliateur de Dieu en témoignant de leur foi commune.

Conclusion : Notre engagement à l'égard d'une mission commune

Après des années de dialogue, anglicans et catholiques romains savent qu'ils partagent de nombreux et authentiques liens de communion, imparfaite il est vrai, mais réelle et ancrée dans une tradition de foi commune. «Cette Tradition commune comporte un "impératif missionnaire", à savoir un appel à prêcher l'Évangile, à vivre la vie de l'Évangile dans le monde, à élaborer une réponse fidèle et efficace à l'Évangile dans sa rencontre avec des cultures différentes.» (*La Vie en Christ*, 14) Nous nous engageons à unir nos

voix et nos efforts pour défendre l'harmonie de cette communauté quand elle est menacée ou diminuée, et à collaborer par tous les moyens à l'élaboration d'une communauté véritablement humaine.

Avril 1998

Nous préparons actuellement un *Guide d'étude*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau d'œcuménisme de l'Église anglicane du Canada ou celui de la Conférence des évêques catholiques du Canada.